

Publié le 22 avril 2024

Les « territoires d'économie mixte » en séminaire à Strasbourg

A l'invitation de Franck Masselus et de Syamak Agha Babaei, les membres de la commission collectivités de la FedEpl étaient réunis le 18 avril. Au programme : coordination entre Epl autour d'un projet urbain, pilotage par les collectivités actionnaires et structuration des Sem, Spl et SemOp en matière de production d'énergies renouvelables.



Espace de réflexion sur les liens et le dialogue entre les Sem, Spl, SemOp et leurs collectivités actionnaires, la commission collectivités de la FedEpl rassemble les élus et dirigeants de collectivités particulièrement engagées en matière d'économie mixte locale.

Outre **Chartres et Strasbourg**, de nombreux territoires d'économie mixte étaient représentés à l'occasion de ce séminaire annuel : **Amiens, Angers, Brest, Grenoble, Le Mans, Lyon, Niort, Marseille, Paris, Tours...**

L'enjeu de la complémentarité entre Epl

Ce séminaire s'est ouvert par une visite « Economie mixte » du **Quartier Coop** aménagé par la **Spl Deux Rives** et qui intègre sous diverses formes les **Sem R-GDS, Locusem, Calorie Kehl-Strasbourg et la SemOp Strasbourg Centre Energie**. A travers cette illustration, les participants ont mis en débat la question des coopérations et de l'articulation entre Epl.

Cet enjeu de la complémentarité entre les opérateurs d'un territoire est d'ailleurs un axe majeur de la délibération cadre adoptée fin 2023 par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg qui fixe les grands principes du pilotage et de la gouvernance des Sem, Spl, et SemOp strasbourgeoises.

Alors que les opérateurs du territoire (Epl mais également le Port Autonome, l'Oph ou encore l'Office de tourisme associatif...) cumulent un volume d'investissement annuel de près d'1 milliard d'euros,

cette délibération permet à la collectivité d'affirmer une stratégie et un modèle d'organisation. Elle a également pour intérêt de poser de manière engageante les outils du dialogue stratégique organisé avec ses opérateurs : élu référent, équipe dédiée, animation du réseau...

Si le réseau des partenaires de la Ville/Eurométropole de Strasbourg s'appuie ainsi sur une organisation robuste, **Syamak Agha Babaei** a également rappelé la nécessité pour les collectivités d'être en mesure d'exprimer clairement leurs attentes vis-à-vis de leur écosystème Epl.

Construire un écosystème énergétique avec les Epl

Les membres de cette commission ont également consacré une partie de leurs travaux à décrypter les organisations possibles pour engager une politique énergétique territoriale en s'appuyant sur les différentes composantes de la gamme Epl comme **c'est le cas à Strasbourg avec une Sem historique (R-GDS) désormais positionnée sur le gaz, les réseaux de chaleur et le solaire mais également avec un réseau de SemOp, Sem et Spl centrées sur des objets plus resserrés** : Sem Calorie Kehl-Strasbourg (récupération de chaleur fatale industrielle), SemOp Strasbourg Centre Energie (réseau de chaleur), Spl Bio Génère (valorisation énergétique des déchets/boues d'épuration) et Spl d'intervention sur le solaire.

Ce choix de l'émulation entre opérateurs énergétiques est venu de nouveau illustrer la nécessité de penser ce réseau d'Epl comme un écosystème, **un réseau de partenaires à faire vivre dans le temps.**